

# Les 4<sup>e</sup> rencontres DES CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX

IN AIACCIU, CORSICA | 1, 2 è 3  
Palazzu di i Cungressi | OTTOBRE 2024



PLÉNIÈRE - 01/10/2024



CONSERVATOIRES  
BOTANIQUES NATIONAUX

## DISCOURS D'OUVERTURE

**Guy ARMANET**, Vice-Président de la FCBN, Président du  
CBN de CORSE

**Coralie PRADEL**, Secrétaire générale de la FCBN

*Rencontres des Conservatoires botaniques nationaux*

### Propos introductifs

**M. Guy ARMANET** salue les participants :

- Mme Marie-Noëlle NADAL, Conseillère municipale représentant la Ville d'Ajaccio
- M. Jean-François BOYER, Directeur de la DREAL de Corse, représentant le Ministère en charge de l'Écologie
- Mme Bénédicte AUGÉARD, Directrice de la Recherche et de l'Appui Scientifique, représentant l'Office français de la biodiversité
- Les membres de la communauté scientifique
- Mmes et MM. les président.e.s et élu.e.s des Conservatoires botaniques nationaux, leurs directions et leurs équipes

### Guy ARMANET

C'est avec grand plaisir que je m'exprime devant vous aujourd'hui pour ouvrir ces 4<sup>e</sup> Rencontres des Conservatoires botaniques nationaux.

Cet exercice, je le fais à double titre :

- D'une part, au titre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, en qualité de Vice-Président ; je supplée aujourd'hui, notre Présidente, Pascale Got, qui à regrets, ne peut être parmi nous, en raison de l'actualité gouvernementale et parlementaire qui l'a contrainte à rester à Paris cette semaine ;
- Et d'autre part, en qualité de Président de l'Office de l'environnement de Corse, établissement qui comporte en son sein et avec fierté, le Conservatoire botanique national de Corse

A mes côtés, Coralie PRADEL, Secrétaire générale de notre Fédération, avec laquelle nous prononcerons cette allocution à deux voix.

## **C'est à la fois un honneur et une responsabilité que d'accueillir les Rencontres des Conservatoires botaniques nationaux :**

Après le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées qui a orchestré et inauguré les premières Rencontres à Bagnères-de-Bigorre en 2010,

Après le CBN de Franche-Comté, qui a accueilli les 2ndes Rencontres à Besançon en 2018,

Après le CBN du Bassin parisien, qui nous a reçus à Blois en 2021,

C'est avec joie que le CBN de Corse accueille, ici à Ajaccio, la 4ème édition de nos Rencontres.

Nos Rencontres sont l'occasion pour le réseau et ses partenaires privilégiés de prendre le temps d'une « respiration collective », un temps précieux et rare, tant le quotidien est accaparé par l'urgence à agir, à faire face aux défis qu'imposent les changements accélérés de notre environnement.

## **Coralie PRADEL**

Le tant attendu décret d'application portant sur les missions d'intérêt général exercées par les CBN et sur l'allongement de la durée d'agrément à 10 ans avait été signé le 14 juin 2021. Restait alors pour parachever la rénovation juridique de notre cadre d'intervention à revoir en profondeur la procédure d'agrément et le cahier des charges sur lequel le nouvel agrément devrait alors reposer. Après la loi,... le décret,... l'arrêté ministériel daté du 18 février 2022 est venu apporter la complétude du cadre juridique. Ce socle juridique modernisé a donné satisfaction au réseau. Se construit désormais une nouvelle dynamique : les premières demandes d'agrément et demandes de renouvellement d'agrément selon le nouveau cadre en vigueur ont été déposées par plusieurs de nos Conservatoires. Gageons que chacun des acteurs qui intervient dans le processus, le CBN et ses partenaires locaux, le Ministère et ses services déconcentrés en région ou le Conseil national de protection de la nature, trouveront satisfaction dans cette « nouvelle formule ».

- En corollaire, le réseau des CBN appelait de ses vœux une clarification quant aux financements des missions d'intérêt général exercées par les Conservatoires botaniques nationaux :

Les travaux menés dans le cadre de concertation du Groupe de travail « GT CBN 20-20 », qui associe des représentants du Ministère, de l'OFB et des CBN, ont abouti : une « note de cadrage sur le financement par l'Etat des

Alors, prenons le temps de regarder ce qui a été accompli, poursuivons et approfondissons la démarche de progrès continue qui nous anime, confortons le socle et construisons l'avenir dans une trajectoire ambitieuse, réaliste et innovante.

Les séquences qui jalonnent nos travaux durant ces 3 jours se dérouleront dans cet esprit.

Permettez-moi à présent de poser quelques constats, en reprenant les avancées significatives opérées depuis nos dernières Rencontres.

- Claude Boutron, Président du CBN Alpin et alors Président de notre Fédération, et Bertrand Liénard, Directeur du CBN Alpin et alors Secrétaire général de la FCBN, que je salue et remercie, soulignaient à Blois en octobre 2021 la concrétisation législative et réglementaire du travail de confortement de notre cadre de mission, travail mené en collaboration étroite avec l'appui des services du Ministère.

missions d'intérêt général des CBN » a été diffusée par la DEB aux services déconcentrés et aux CBN.

Sans valeur contraignante, elle a néanmoins permis de préciser :

- ce qui est financé par la subvention dite de fonctionnement,
- ce qui doit relever des financements spécifiques (donc complémentaires) de l'Etat,
- ce que soutient financièrement l'OFB.

Notre attente portait aussi sur l'édition d'une doctrine univoque, allant dans le sens d'une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire national.

- Enfin, notre réseau avait porté une demande d'évolution en matière fiscale : le statut juridique d'établissement public de coopération environnementale (EPCE) avait été créé par la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages en 2016, à l'image des EPCC préexistant dans le domaine culturel.

Permettant d'associer l'Etat et les collectivités territoriales au sein d'un établissement public, le réseau des CBN y voyait un statut intéressant pour mener efficacement les missions dont ils ont la responsabilité, et un moyen de sécurisation et de simplification de financement.

Les CBN volontaires et intéressés pour expérimenter à terme ce nouveau modèle, ont été confrontés à un frein important : le régime fiscal des EPCE ne prévoyait pas d'exonération de taxe sur les salaires. Cette disposition obérait significativement les perspectives de « mue » de CBN syndiqués mixtes par exemple, vers ce statut. Les efforts des CBN – et que soient remerciés ici tous les élus qui ont mobilisé des parlementaires –, conjugués à l'écoute et au soutien des services centraux ont finalement abouti début 2024.

## Guy ARMANET

### **A côté de ces avancées, je souhaite exprimer les préoccupations de notre réseau.**

Représentés par une délégation de notre Fédération, nous avons exprimé auprès de la Secrétaire d'Etat Béragère Couillard en juillet 2023, un certain nombre d'attentes, souligné des lacunes dans le portage politique et le financement d'actions structurantes dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité. Nous avons trouvé une écoute active et avons convenu de la remise d'une note de synthèse, permettant d'analyser la situation juridique et financière des CBN. La Secrétaire d'Etat se montrait alors optimiste sur les suites envisageables pour le renforcement des moyens alloués par l'Etat aux CBN, pour conforter les missions, ceci dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2024. La note a été communiquée à son successeur en avril dernier, assortie d'une demande de rendez-vous, réitérée en juin. Compte tenu des vicissitudes nationales, aucune suite n'aura été donnée et faute d'interlocuteur, la dynamique engagée s'en est trouvée suspendue.

Alors, à l'annonce du nouveau Gouvernement le 21 septembre dernier, nos espoirs d'une reprise rapide des échanges se sont quelque peu dissipés...

Le Ministère qui regroupe la Transition écologique, l'Énergie, le Climat et la Prévention des risques, figure au 8ème rang de l'ordre protocolaire, et le Secrétariat d'Etat à la biodiversité ... a purement et simplement disparu.

Malgré la tendance d'austérité qui se dessine, dans un contexte de tension sur les finances publiques, de déficit

Nous pouvons donc nous féliciter de cette avancée qui ouvre de belles perspectives pour le réseau : le Conservatoire botanique de Normandie est né « EPCE », et sans anticiper davantage sur les échanges que nous aurons en Conseil des CBN, plusieurs Conservatoires s'engagent dans cette évolution statutaire.

public et de flambée de la dette, il nous paraît primordial de ne pas laisser sur le bord du chemin des politiques publiques aussi essentielles que la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Nous réaffirmons ici que la biodiversité ne doit pas être une variable d'ajustement systématique. Nous avons regardé avec émoi les coupes franches et brutales qui ont été faites sur le fonds vert en février dernier.

S'il est vrai qu'un effort a été consenti en 2024 au profit des CBN, l'abondement sur la subvention de fonctionnement est resté modeste ; il a apporté une forme de compensation de l'inflation sans dégager de réels moyens nouveaux pour nos structures.

- Aussi, nous reviendrons à l'occasion du Conseil des CBN sur les attentes formulées par le réseau auprès du Secrétaire d'Etat, en termes de trajectoire des moyens alloués.
- Nous reviendrons également sur nos attentes en termes de renforcement de la coordination technique des CBN au niveau national.
- Nous reviendrons enfin sur nos attentes en termes de soutien à l'apprentissage.

**Après ces considérations juridiques, budgétaires, je cède la parole à notre Secrétaire générale pour tracer les projets phare menés ensemble, au niveau national.**

## Coralie PRADEL

- **Tout d'abord, arrêtons-nous sur le programme CARHAB, programme national de cartographie des habitats naturels ;**

Initié dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, ce programme porté par le Ministère en charge de l'écologie vise à répondre aux enjeux de conservation de la biodiversité, d'aménagement du territoire et de gestion durable des ressources naturelles. Il a pour objectif de réaliser à l'horizon 2026 une cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels terrestres de métropole et d'outre-mer, à l'échelle du 1/25000e.

Le projet est géré scientifiquement et techniquement par PatriNat ; l'OFB assure la gestion technique et administrative du programme en coordonnant la planification des travaux des CBN. De nombreux autres acteurs mobilisent leurs compétences, comme l'Institut national de l'information géographique ou l'université de Saint-Etienne.

La contribution des CBN y est majeure puisqu'ils interviennent tout au long du processus en apportant leur expertise sur les milieux naturels.

Depuis septembre 2024, les données de 24 nouveaux départements sont disponibles dans le visualiseur en ligne, s'ajoutant aux 20 premiers disponibles depuis 2023. Nous pouvons nous féliciter collectivement du travail accompli à ce jour, et saluer l'engagement fort du Ministère, en portage et en accompagnement financier.

- **Autre réalisation, le Catalogue de la végétation de France métropolitaine**

Le Catalogue de la végétation de France métropolitaine est un projet fédérateur du réseau des Conservatoires botaniques nationaux, réalisé en collaboration avec l'OFB et Patrinat.

Ce catalogue a vocation à devenir un outil de référence pour les acteurs de la conservation de la nature, à l'échelle locale comme nationale, en servant de base pour la cartographie de la végétation, l'évaluation patrimoniale, l'éligibilité des habitats à la directive de l'Union européenne « Habitats, Faune, Flore », l'évaluation de l'état de conservation, etc.

Il va faciliter les travaux d'inventaire, de surveillance et d'expertises qui dépassent les échelles régionales.

L'ouvrage a été publié en juin 2024, dans le bulletin de la Société de botanique du nord de la France.

Des actions similaires conduisent à la production de référentiels et de catalogues nationaux pour la flore vasculaire et pour les bryophytes.

- **La Marque Végétal local**

La Marque Végétal local est un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux déposée à l'INPI en 2015 par la FCBN et transférée à l'OFB en 2017.

Le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées continue d'assurer l'animation nationale de la marque, en lien avec l'OFB, l'AFAC agroforesterie et Plante & Cité.

Actuellement, la marque compte 121 bénéficiaires dont un en outre-mer, où la marque se structure progressivement, avec l'appui des Conservatoires botaniques ultramarins.

On peut mettre en lumière, 2 productions récentes :

- L'une pilotée par le CBN et Plante & Cité : « De la graine au paysage - Pourquoi et comment prescrire des végétaux sauvages et locaux ? » : il s'agit là d'un guide publié par la marque Végétal local pour les prescripteurs de végétaux, dans les projets d'aménagement.
- L'autre pilotée par l'OFB avec l'appui du CBN PMP : « 12 expérimentations sur la flore sauvage pour la préservation de la biodiversité et la transition agroécologique ». Il s'agit d'un ouvrage qui présente une sélection d'expérimentations au service de la formation des futurs professionnels des paysages et de l'agriculture, à travers un levier : la flore locale.

**Sans être exhaustive, l'exercice se corserait ! d'autres projets sont en cours :**

- Un projet de stratégie nationale de conservation de la flore, de la fonge et des végétations
- Un projet de plan d'action pour le maintien et la restauration des prairies naturelles, en lien avec l'OFB
- Des projets de recherche :
- le test de la méthode «EICAT» qui est un processus d'évaluation et de classement des espèces exotiques
- un projet de recherche portant sur les banques de semences gérées par les CBN, en partenariat avec le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier
- le projet IMCISE : Quantification de l'impact de la Cueillette sur la dynamique des populations des plantes sauvages, en partenariat avec l'UMR AMAP
- Le paramétrage des entrepôts des ressources documentaires des CBN et une contribution au portail eau & biodiversité de l'OFB.

## Et d'autres projets se profilent :

- La révision des Listes d'espèces protégées
- La mise en place de la surveillance de la biodiversité terrestre
- Des appuis scientifiques et techniques pour la restauration écologique

Et j'en terminerai par l'accent que le réseau a souhaité mettre sur la valorisation de ses travaux.

Lors des Rencontres de Blois, nous découvrons les prémices de la nouvelle identité graphique de notre

## Guy ARMANET

**Je ne pourrais conclure sans mettre la lumière sur les équipes de nos Conservatoires. Ce sont plus de 300 professionnels qui œuvrent au quotidien avec engagement, rigueur, compétence, dynamisme et enthousiasme. Ce nombre recouvre une grande diversité de métiers, de spécialités et de compétences qui font notre force.**

... Botanistes, phytosociologues, mycologues, bryologues, géomaticiens, biostatisticiens, spécialistes des systèmes d'information, développeurs informatiques, gestionnaires de bases de données, opérateurs de saisie, documentalistes

...Mais aussi nos personnels qui œuvrent avec compétence et agilité dans un environnement complexe pour l'administration de nos structures, la gestion des ressources humaines, les finances, la comptabilité

... Et bien entendu nos communicants, dynamiques, créatifs, sans lesquels nous serions dans l'ombre.

Je tiens à saluer nos directeurs et directrices, chefs d'orchestre et souvent équilibristes, investis auprès des équipes, des élus et de nos partenaires.

Je profite de l'instant pour rendre hommage aux directeurs qui ont quitté le réseau et l'ont marqué de leur empreinte :

- Gérard Largier, qui a fait valoir ses droits à la retraite l'an dernier après une longue carrière dans le réseau des CBN, qu'il n'aura eu de cesse de faire évoluer, de conforter et de faire reconnaître
- Sylvia Lochon-Menseau, partie en retraite cet été
- Et Dominique Dhervé, parti vers d'autres horizons professionnels après plus de 20 ans à la direction générale du CBN de Brest.

Souhaitons chaleureusement la bienvenue à :

- Michaël Douette, directeur général des services du

réseau. Au-delà du logo, véritable marqueur, c'est toute une charte qui a été construite pour répondre à la grande diversité de nos besoins de communication. Des actions de communication communes ont été construites par nos communicants pour donner de la visibilité au réseau : je pense tout particulièrement à « La belle saison des CBN », qui a déjà connu deux éditions et qui prendra une nouvelle dimension en 2025.

Nos communicants ont concocté une présentation pour cette fin de matinée, je n'en dévoilerai pas davantage... vous constaterez que le réseau « donne à voir » !

CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, ainsi qu'à Sylvie Gibiard qui lui succède à la direction adjointe

- Pascal Truong, directeur délégué du CBN méditerranéen
- Stéphanie Hudin, directrice générale du CBN de Brest
- Bertrand Mallet, directeur scientifique du CBN Mascarin.

Je tiens à saluer mes collègues élu.e.s, dont je constate avec grande satisfaction la participation nombreuse à nos Rencontres. Je me réjouis que ces Rencontres soient une nouvelle occasion d'approfondir notre collaboration pour porter ensemble la voix des CBN.

Je tiens à souligner notre attachement aux relations constructives que nous entretenons avec les services du Ministère de l'écologie, tout particulièrement la Direction de l'eau et de la biodiversité et avec les services déconcentrés en régions. Merci pour votre participation à nos Rencontres.

Enfin, je remercie l'Office français de la biodiversité en particulier la Direction Recherche et Appui Scientifique avec laquelle nos équipes travaillent en collaboration étroite quasi quotidiennement. La coordination technique assurée par l'OFB constitue une plus-value incontestable pour la mise en œuvre de nos projets, nos démarches de mutualisation. Merci Madame la Directrice pour la co-organisation de ces journées, merci à M. Xavier Gayte et je n'oublie pas Jérôme Millet, qui nous accompagne avec grande efficacité (et patience !). Remerciements aussi à l'adresse des agents de l'OFB qui contribuent à animer et coordonner nos travaux thématiques.

Nos remerciements s'adressent aussi à Patrinat, en particulier aux co-Directeurs Laurent Poncet et Julien Touroult et à leurs équipes. L'écoute mutuelle, l'envie commune de progresser sont la tonalité dans laquelle notre partenariat évolue et se renforce progressivement. Nous y sommes très attachés et je souhaitais le redire avec force aujourd'hui.

\* \* \*

L'équipe du CBN de Corse est très heureuse de vous accueillir à Ajaccio durant des 3 jours. Nous alternerons séquences de travail et comme de coutume, moments de convivialité !

Laëtitia Hugot notre Directrice, Caroline Favier qui coordonne l'organisation, et toute l'équipe sont mobilisées pour faire de ces journées, des Rencontres riches et fructueuses !

